

Offre d'emploi

Directeur(trice), Infrastructure et projets

À PROPOS DU COLLÈGE MARIANOPOLIS

Fondé en 1908, [Marianopolis](#) est un collège privé anglophone situé à Montréal qui se spécialise dans l'enseignement préuniversitaire et accueille environ 2 000 étudiants. Une porte d'entrée vers les meilleures universités du monde, le Collège se distingue par son bilan inégalé au Québec en matière d'excellence académique, de niveaux d'obtention du diplôme dans les temps prescrits et de taux d'acceptation dans des programmes universitaires compétitifs.

En tant que membres d'une communauté à échelle humaine, les employé(e)s de Marianopolis ont la possibilité d'exceller sur le plan professionnel et de profiter d'avantages sociaux généreux ainsi que d'un environnement de travail stimulant dans un établissement reconnu comme un leader en enseignement supérieur au Québec.

POSTE

Titre d'emploi :	Directeur(trice), Infrastructure et projets
Relevant de :	Directeur général
Classification :	Cadre
Statut :	Régulier, à temps plein
Heures de travail :	35 heures par semaine
Salaire annuel :	103 121,00 \$ - 137 492,00 \$
Date de début :	Dès que possible

NATURE ET PORTÉE

Le/la directeur(trice) de l'Infrastructure et de projets assure la gestion des actifs à long terme ainsi que la planification, le développement et l'exécution des projets d'infrastructure majeurs. Le rôle consiste à s'assurer que les bâtiments, l'équipement et les terrains soutiennent les besoins pédagogiques, respectent les normes de santé et de sécurité et sont conformes aux règlements en vigueur.

RESPONSABILITÉS

- Élaborer et mettre en œuvre le plan-cadre à long terme en ce qui concerne l'infrastructure et les installations du Collège
- Gérer les projets, y compris la construction/rénovation de bâtiment(s) et toute initiative de modernisation
- Collaborer étroitement avec toutes les parties prenantes internes et externes, notamment les employés du Collège, les organismes gouvernementaux subventionnaires et les représentants provinciaux
- Créer et implémenter un calendrier de maintenance préventive pour tous les systèmes mécaniques, CVC et électriques
- Fournir une expertise technique liée aux études de faisabilité, aux analyses des besoins et à la priorisation de projets, dans le cadre du domaine des ressources matérielles

- S'assurer que chaque projet est analysé de point de vue : couts, code du bâtiment, sécurité, demandes et maintenance afin de répondre aux besoins des utilisateurs, aux échéanciers et au budget
- Gérer le système automatisé de la maintenance (le système des bons de travail), les services de sécurité, le système de vidéosurveillance, les contrats de nettoyage, l'entretien des stationnements et des terrains, et assurer la liaison avec tous les départements du Collège et les fournisseurs de services
- Travailler en collaboration avec les comités et départements du Collège en lien avec la planification des espaces physiques, y compris le design intérieur, le suivi et la production de rapports, l'aménagement et l'allocation du mobilier, la signalisation et la planification des projets majeures
- Représenter le Collège auprès des autorités municipales, des organismes de réglementation et des partenaires communautaires
- Établir des collaborations de confiance avec les fournisseurs de services (architectes, ingénieurs, consultants, etc.)
- Assurer une organisation efficace du département et clarifier les rôles et responsabilités
- Offre un leadership quotidien et un encadrement au personnel du département, tout en veillant à l'alignement avec la mission, la vision et les valeurs du Collège, et en instaurant une culture départementale où les étudiants sont au centre des décisions prises
- Accomplir toute autre tâche requise

ATTRIBUTS PROFESSIONNELS

- Connaissance de la planification stratégique, de la gestion des risques, de la gestion de projets liés aux bâtiments et des principes et pratiques du génie du bâtiment
- Connaissance de la gestion et de l'entretien des installations, de la construction et des contrats
- Connaissance éprouvée des méthodes de réalisation de projets, des contrats de construction/rénovation et des cadres réglementaires
- Adhésion à la mission, à la vision et aux valeurs du Collège (excellence, communauté, collaboration, responsabilité et héritage)
- État d'esprit axé sur la croissance et engagement envers une démarche d'amélioration continue
- Attitude axée sur le service, avec une approche flexible et bienveillante

QUALIFICATIONS

- Baccalauréat en génie du bâtiment / génie civil, en architecture ou dans un domaine connexe
- Adhésion ou désignation professionnelle (p. ex. : PMP, Ing., architecte) (atout)
- Minimum de cinq ans d'expérience en gestion de projets, incluant des rôles de leadership progressifs
- Expérience en milieu éducatif ou dans le secteur public (atout)
- Excellentes habiletés interpersonnelles et de communication en anglais et en français fonctionnel

CONDITIONS DE TRAVAIL

Les conditions d'emploi sont établies conformément au manuel des cadres du Collège :

- 30 à 35 jours de vacances annuelles
- 10 jours fériés
- Jours de congé supplémentaires



- Un nombre avantageux de congés personnels et de congés de maladie
- Excellente assurance collective et participation au régime de retraite RRPE (Retraite Québec)
- Programme d'aide aux employés (PAE)
- Service de télémedecine

CANDIDATURE

Marianopolis encourage les candidatures de personnes qualifiées, y compris les femmes, les membres des minorités visibles et ethniques, les peuples autochtones et les personnes handicapées. Si nous pouvons vous proposer des accommodations spécifiques pour rendre le processus de recrutement plus accessible, veuillez nous en informer et nous travaillerons avec vous pour répondre à vos besoins. Nous apprécions toutes les candidatures, mais nous ne contacterons que les candidats sélectionnés pour participer au processus de recrutement.

Pour postuler, veuillez vous rendre sur notre [portail Carrières](#) afin d'y télécharger votre CV et votre lettre de motivation (les candidatures incomplètes ne seront pas prises en considération) avant 16 h le 2 avril 2026.